

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 27 JANVIER 2022 A 19H

Présents : M. BEYLOT René, M. ARCHASSAL Didier, M. CHANTEL Gérôme, M. FAURE Daniel, Mme FONTAINE Aurélie, Mme FOVEAU Claudine, M. GEAY Pierre, M. PELIN Sylvain, Mme Julie PERONNET, M. SCHIRMER Bruno

Absents excusés : Mme AVELINE Laura, Mme DELARRAS Sandrine (pouvoir à M. BEYLOT), M. DE L'ESTOILE Bruno, Mme MERIGOT Claire, MOUSSELIN Marie-Pierre

Secrétaire de séance : Bruno SCHIRMER

Date de convocation : 20 janvier 2022



1 – Financement des investissements 2022

Après avis de la commission travaux et examen des comptes par la commission finances, il est proposé la réalisation des investissements suivants :

- Réfection parking de l'école : estimée à 14 518.40 € HT financée à 30% par le Conseil Départemental et un fonds de concours de la Communauté de Communes de 6 644 €
- Acquisition tracteur tondeuse : financé par un fonds de concours de la Communauté de Communes de 1 356 €
- Transformation d'un logement en salle pour les associations : estimée à 33 000 € et financée à 30% par le Conseil Départemental et à 35% par la DETR
- Aménagement de la cuisine du multiple rural : estimé à 16 000 € et financé à 45% par la DETR et à 35% par la Région
- Aménagement d'un parking salle associative : estimé à 6 833 € et financé à 50% par un fonds de solidarité du Conseil Départemental

Les membres du Conseil Municipal émettent un avis favorable à ces investissements et charge le Maire de solliciter les subventions auprès des financeurs publics.

2 – Convention avec le SIVOM

Le Conseil autorise le Maire à signer une convention avec le SIVOM pour l'exploitation du réseau d'assainissement et des ouvrages d'épuration collectifs. Il s'agit d'une régularisation qui permettra l'encaissement des recettes 3 mois après facturation par le SIVOM au lieu de 6.

3 – Délégation au Maire

Le Conseil donne délégation au Maire en matière d'urbanisme pour lui permettre de déposer un permis de construire dans le cadre de la réhabilitation du Belvédère.

4 – Questions diverses

- Belvédère : la signature a été reportée pour manque de pièces au dossier. Le notaire propose une signature en deux temps, d'une part pour le commerce et d'autre part pour la maison.

Un appel à candidatures a été réalisé auprès de trois architectes pour le diagnostic de faisabilité.

- Multiple rural : 14 candidatures ont été déposées dont 4 ont été présélectionnées. Celles-ci sont à l'étude avec le soutien de la Communauté de Communes et de l'Agence d'Attractivité du Bourbonnais.
- Accueil périscolaire : afin d'équilibrer le budget de fonctionnement de l'accueil, une participation va être demandée à la Commune de Contigny.
- Résultats comptables : la maîtrise des dépenses de fonctionnement en 2021 permet un résultat satisfaisant de l'exercice.

A Monétay - sur -Allier, le 28 janvier 2022
Le Maire, René BEYLOT.

